



# LIVRE DE CAVE





# Vins au verre



Verre 12cl Pichet 25cl Pot 46 cl

## VINS ROUGES

Brouilly / Gilbert Chetaille (Quincié) « Cru du Beaujolais » ...	5.50 €	...	10.00 €	...	18.00 €
Côtes du Rhône « Restauration & Vignobles » .....	3.00 €	...	5.00 €	...	9.00 €
Saint Joseph Cuvée Prestige « Domaine Blachon » .....	6.50 €	...	13.00 €	...	19.00 €

## VINS BLANCS

Beaujolais / Jean-Paul Brun (Charnay) « Les Terres Dorées »	5.50 €	...	10.00 €	...	18.00 €
Saint Véran / Nadine Ferrand.....	5.50 €	...	10.00 €	...	18.00 €
Côtes de Gascogne « Domaine UBY » .....	5.00 €	...	9.00 €	...	16.00 €
Chardonnay Pays d'Oc « 9 cles » .....	3.00 €	...	5.00 €	...	9.00 €
Jurançon « Domaine les Terrasses » (vin moelleux) .....	5.00 €	...	9.00 €	...	16.00 €

## VINS ROSES

Côtes de Provence « Restauration & Vignobles » .....	3.00 €	...	5.00 €	...	9.00 €
Côtes de Provence « Les Hauts de Masterel » .....	5.00 €	...	9.00 €	...	16.00 €

# Côté Vins Rouges



Bouteille 75cl

## BEAUJOLAIS

Beaujolais / Pierre Rebut (Anse) « <i>La Vigne des Garçons</i> » .....	20.00 €
Brouilly / Gilbert Chetaille (Quincié) « <i>Cru du Beaujolais</i> » .....	25.00 €
Saint-Amour « <i>La Pirolette</i> » .....	26.00 €

## CÔTES DU RHÔNE

Côtes du Rhône / Alain Paret « <i>La Valvigneyre</i> » .....	22.00 €
Crozes Hermitage « <i>Le Mazel</i> » .....	31.00 €
Saint Joseph Cuvée Prestige « <i>Domaine Blachon</i> » .....	35.00 €
Gigondas « <i>Vieux Clocher</i> » .....	42.00 €

## BOURGOGNE

Domaine du Château Gris « <i>Clos Lupé</i> » .....	38.00 €
Mercurey / Louis Jadot .....	40.00 €

## BORDEAUX

Premières Côtes de Blaye « <i>Château des Tourtes</i> » .....	26.00 €
Montagne Saint Emilion « <i>Château la Couronne</i> » .....	40.00 €

# Côté Vins Blancs



Bouteille 75cl

## BEAUJOLAIS

Beaujolais / Jean-Paul Brun (Charnay) « Les Terres Dorées » ..... 28.00 €

## CÔTES DU RHÔNE

Viognier / François Villard « Les Contours de Deponcins » ..... 40.00 €

## BOURGOGNE

Saint Véran / Nadine Ferrand ..... 29.00 €

Pouilly Fuissé / Nadine Ferrand ..... 38.00 €

## SUD OUEST

Côtes de Gascogne « Domaine UBY » ..... 22.00 €

Jurancon « Domaine les Terrasses » (vin moelleux) ..... 22.00 €

# Côté Vins Rosés



Bouteille 75cl

## PROVENCE et LANGUEDOC

Côtes de Provence « <i>Les Hauts de Masterel</i> » .....	22.00 €
Côteaux du Languedoc « <i>Château Puech Haut</i> » .....	35.00 €

# Côté Champagne



Coupe                      ½ Bout.                      Bout. 75 cl

## LES BULLES EN EFFERVESCENCE.....

Champagne Janisson & Fils .....	8.00 €	29.00 €	49.00 €
Champagne Lanson Rosé .....			59.00 €
Champagne Lanson Extra Age Brut .....			69.00 €

# LA VIGNE DES GARÇONS D'ANSE

UNIQUE EN FRANCE  
18<sup>ème</sup> CUVÉE MILLESIME 2015

Cette cuvée de la vigne des Garçons d'Anse est l'aboutissement d'une longue histoire, vieille de cinq siècles.

En l'an 1500, les frères GIRAUDET ont transmis une parcelle de vigne aux Garçons d'Anse, c'est-à-dire aux jeunes gens du village. La donation comportait une obligation : les revenus devaient servir à payer les musiciens pour faire danser sur la place publique le jour de la Saint-Abdon (patron de la paroisse). Pour la population, cette fête baladoire de fin juillet, devenue la vogue, était la seule occasion de se divertir publiquement dans l'année.

Au fil des siècles, les Garçons d'Anse connurent moult difficultés pour conserver leur bien. Ils tinrent bon.

La vigne tomba en friche avant la Grande Guerre. Plus de perception de fermage. En effet, si le Cadastre mentionnait toujours la Vigne de Garçons, il n'y avait pas de propriétaire attitré.

Le renouveau fût déclenché par le Comité des Fêtes créé en 1978 avec, parmi ses objectifs, la mise en valeur de la parcelle appelée Vigne des Garçons.

L'association de la Vigne des Garçons voit le jour en 1981, dans la forme loi 1901, avec le Maire d'Anse Président de droit.

Ses statuts respectent les volontés des frères GIRAUDET en les adaptant aux coutumes contemporaines : les Conscrits sont les héritiers naturels des Garçons d'Anse et la fête des Conscrits remplace désormais, en popularité, la vogue.

L'Association signe un bail rural avec Georges REBUT, viticulteur fermier qui a pris sa retraite au 11 novembre 2006 et a été relayé par son fils Pierre.

Première plantation en 1984 de 8800 m<sup>2</sup>. L'amortissement court sur 14 ans. Premières vendanges en 1987 avec l'apport de Conscrits dans la troupe. Dernière plantation en 1992 pour un total définitif de 11.220 m<sup>2</sup> en vigne. Maintenant, vingt Conscrits viennent vendanger chaque année.

Pendant ce temps, le conseil d'administration de l'Association évolue, passant de 17 à 32 membres. Les interclasses y prennent une représentation croissante : de 3 membres en 1981 à 24 depuis 2004.

A partir du fermage de 1997, converti en plus de 1000 bouteilles étiquetées « Cuvée de la Vigne des Garçons d'Anse », les revenus sont versés aux Conscrits de la classe montante pour que la fête soit plus belle, avec une aide prioritaire aux 20 ans.